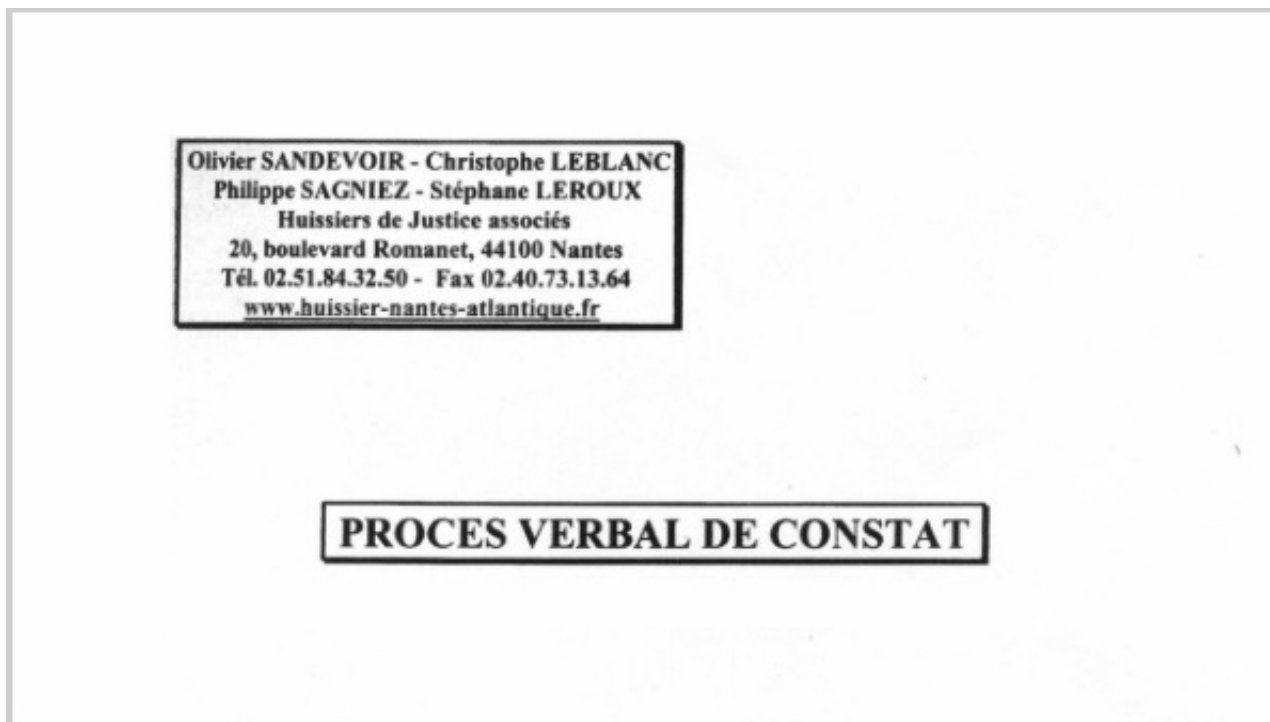


Plus de 60.000 euros partis en fumée

Date : 19 avril 2016

Le Président du Conseil régional des Pays de la Loire, Bruno Retailleau, a lancé à grand frais le 4 février 2016 une pétition exigeant l'évacuation de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, qu'il a remise au Premier Ministre, Manuel Valls, le 9 mars 2016, avant même la réalisation du constat d'huissier portant sur sa validité qui a été établi le 22 mars 2016.

Savez-vous pourquoi Bruno Retailleau n'a jamais publié le constat ci-dessous qu'il s'était solennellement engagé à publier ?



[\(cliquer sur l'image pour accéder au constat\)](#)

C'est parce que ce constat, qu'il faut lire très attentivement, ne dit que deux choses :

- d'abord que 1868 signatures qui ont été supprimées ont été supprimées : c'est bien le moins que l'on puisse attendre d'un constat d'huissier !...
- ensuite qu'une vérification manuelle a permis d'en supprimer 23 supplémentaires qui ont été jugées trop ressemblantes (mails identiques assortis d'un nom et prénom similaires ou avec inversion).

Il conclut que c'est sur la base des vérifications précédentes et des seules vérifications

précédentes que le nombre de signatures de la pétition est arrêté à 20.005.

Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'au-delà des identités manifestement très fantaisistes, il n'a été possible de détecter ni les identités factices, ni les usurpations d'identité, dès lors qu'elles ont été adossées à une adresse de courriel valide : ça laisse évidemment la place à toutes les manipulations possibles.

Par conséquent : non seulement 60.000 euros ont été dépensés pour rien... puisque vous aurez observé que la pétition n'a pas été suivie de l'évacuation de la ZAD, mais en outre il aura fallu rémunérer un huissier pour mieux berner la population.

Je me demande combien le constat d'huissier aura précisément coûté et je vais tenter de le savoir.

En tous cas, voilà plus de 60.000 euros qui sont partis... enfumés ou en fumée : c'est comme vous préférez.

Alors qu'il paraît que l'on manque d'argent dans les collectivités territoriales...